

COMMUNIQUÉ

ACCORD DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF DANS RIMOUSKI-NEIGETTE

Rimouski, le 8 juin 2022 – La MRC de Rimouski-Neigette et la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) signent un accord de coopération afin d'accroître le développement coopératif sur le territoire des neuf municipalités membres.

« Par cet accord, nos conseillers (ères) en développement local, intermunicipal, agricole, culturel et en vitalisation pourront recommander d'utiliser les services d'accompagnement des spécialistes en développement coopératif des représentants de la CDRQ », affirme le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Francis St-Pierre.

Spécialiste en développement coopératif

« La CDRQ est mandatée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation afin d'assurer un suivi auprès de coopératives en démarrage sur une période de 24 mois. Nous offrons également un accompagnement spécialisé pour le développement de coopératives existantes sur une période maximale de 12 mois », affirme le directeur régional du CDRQ, Patrice Blais.

Concrètement, la CDRQ propose aux coopératives des services de recherche de financement, de planification stratégique, d'analyse en transformation numérique, en gouvernance et bien plus.

Un territoire marqué par le collectif

Soulignons par ailleurs que le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette compte 33 coopératives non-financières touchant 10 secteurs d'activité économique différents : l'alimentation, l'agriculture, l'habitation, les services professionnels, les loisirs, la restauration, le funéraire, le commerce au détail, le scolaire, ainsi que la culture.

« Les coopératives ont une place particulièrement importante dans le développement économique régional puisqu'elles permettent à la fois de favoriser les retombées locales tout en maintenant des emplois de qualité dans toute la région du Bas-Saint-Laurent », notent MM. St-Pierre et Blais.

Les entrepreneurs peuvent dès maintenant communiquer avec les agents en développement économique de la MRC pour démarrer ou consolider leur projet d'entreprise collective avec l'expertise de la CDRQ.

– 30 –

SOURCE : Patrice Blais, directeur régional
CDRQ, région du Bas-Saint-Laurent
(418) 714-5297
pblais@cdrq.coop

Robert Pelletier
Conseiller aux communications
(418) 739-5833
communications@mrc-rn.ca